



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>92919</b>	De <b>M. Alain Marsaud</b> ( Les Républicains - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Sports</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Sports</b>
<b>Rubrique &gt;sports</b>	<b>Tête d'analyse &gt;tennis</b>	<b>Analyse &gt; coupe Davis. rencontre France-Canada. organisation. coût.</b>
Question publiée au JO le : <b>02/02/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>21/06/2016</b> Date de renouvellement : <b>01/11/2016</b> Date de renouvellement : <b>18/04/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports sur le coût de l'organisation de la rencontre France-Canada en Guadeloupe dans le cadre de la prochaine coupe Davis. Il souhaiterait à ce titre obtenir le détail des dépenses prévisionnelles d'organisation et de rénovation garanties par l'État tout en l'interrogeant sur la compatibilité entre de telles garanties de financement et les nécessaires efforts budgétaires imposés par la situation économique de notre pays.